

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 27/09/2013

➤ **Amendes de police 2013**

Un projet d'aménagement d'une liaison piétonne entre Kerzouezou et le bourg a été étudié.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement 2012 consistant à créer un cheminement piétonnier vers le lotissement de Kerzouezou.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet d'aménagement ; des subventions seront demandées.

➤ **Initiation à la langue bretonne à l'école**

Le conseil approuve, à l'unanimité, l'initiation à la langue bretonne pour les élèves de botsorhel à partir de septembre 2013 jusqu'à juillet 2016, à raison de 2heures par semaine.

L'estimation du coût pour la commune pour une année scolaire après participation financière du Conseil Général est de 1188 €.

➤ **Décision modificative n°1, Budget commune**

Une décision modificative a été prise pour équilibrer les opérations d'ordre du budget communal.

Unanimité

➤ **Désaffiliation de la ville de Concarneau du Centre de Gestion**

Le conseil municipal s'oppose à la demande de désaffiliation de la ville de Concarneau du centre de gestion du Finistère. **Unanimité.**

➤ **Contrat assurance risques statutaires**

La commune a, en mars 2013, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge.

La commune accepte les résultats de la négociation et décide d'assurer pour 4 ans au taux de 6.55% les agents CNRACL et au taux de 1.20% les agents IRCANTEC.

Risques garantis : Décès- Longue maladie - Longue durée - Accident de Service/maladie professionnelle - Maternité - Maladie Ordinaire

Unanimité

➤ **Motion pour l'avenir de la filière volaille**

le Conseil Municipal décide d'adopter une motion de soutien en faveur de la filière volaille « grand export » aux termes de laquelle il sollicite les autorités afin que les mécanismes de restitutions soient revus à la hausse.

Unanimité

➤ **Demande de tarif fuite**

Une demande d'un abonné pouvant bénéficier du tarif fuite a été reçue en mairie. Après avoir étudié le dossier, le conseil municipal décide de faire bénéficier cet abonné de ce tarif.

Unanimité.

Unanimité

➤ **Participation au congrès des Maires**

Le Congrès des Maires de France se tiendra du 19 au 21 novembre 2013 à Paris. Il est opportun que les élus ayant besoin de connaître l'évolution de la gestion locale puissent s'y rendre pour suivre les réunions débats et les ateliers de formations.

La commune prendra en charge les frais inhérents à cette mission.

Unanimité